
Discussion du GAC sur la prochaine série du programme des nouveaux gTLD

Séances 9 et 10

Table des matières

Objectif de la séance	p.1	Proposition des dirigeants pour la ligne d'action du GAC	p.1	Situation actuelle et évolutions récentes	p. 2	Principaux documents de référence	p.7
---------------------------------------	-----	--	-----	---	------	---	-----

Objectif de la séance

Les membres du GAC discutent de questions relatives à la prochaine série du programme des nouveaux gTLD pour identifier les sujets de préoccupation et ainsi évaluer si les sujets prioritaires pour le GAC devraient être publiés dans le communiqué et/ou l'avis du GAC de l'ICANN82.

La séance se concentrera sur deux documents d'information des représentants du GAC et de l'organisation CANN adressés au GAC, le premier sur l'état d'avancement de l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT), suivi d'une mise à jour de l'état d'avancement suite au déploiement du programme de soutien aux candidats (ASP). Les membres du GAC discuteront ensuite de la version préliminaire du Guide de candidature (AGB) et des questions de politique présentant un intérêt pour le comité. Les membres du GAC discuteront également de la rédaction du communiqué du GAC sur les questions prioritaires relatives aux nouveaux gTLD.

Proposition des dirigeants pour la ligne d'action du GAC

1. Les membres du GAC reçoivent une mise à jour sur l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) en préparation pour la prochaine série de nouveaux gTLD, y compris un aperçu du texte préliminaire du Guide de candidature pour commentaires publics.
2. Les membres du GAC reçoivent une mise à jour de l'état du Programme de soutien aux candidats, de l'état actuel des candidatures et des prochaines étapes en préparation de la prochaine série de nouveaux gTLD.
3. Les membres du GAC discuteront de sujets d'intérêt sur les nouveaux gTLD, y compris (mais sans s'y limiter):
 - a. Les alertes précoces du GAC et les avis du GAC ;
 - b. Les frais de demande et les rabais ;

- c. Le programme des nouveaux gTLD : politique de confidentialité pour la prochaine série et vérification de la conformité juridique

Situation actuelle et faits récents

Depuis l'ICANN81, une étape importante a été franchie le 19 novembre 2024 avec l'ouverture du [Programme de soutien aux candidats \(ASP\)](#) ainsi que du [Programme d'évaluation des fournisseurs de services de registre \(RSP\)](#). Ces deux programmes jouent un rôle important dans la préparation de l'ouverture de la nouvelle fenêtre de candidature des gTLD, prévue pour avril 2026.

Le Programme de soutien aux candidats vise à rendre la candidature d'un nouveau gTLD et l'exploitation d'un registre plus accessibles aux candidats qui, autrement, ne seraient pas en mesure de le faire en raison de contraintes financières et de ressources. Avec plus de 30 candidatures déjà reçues à ce jour, l'équipe d'organisation du programme de soutien aux candidats de l'ICANN a commencé le processus d'évaluation et les premiers candidats devraient recevoir leurs évaluations d'ici le deuxième trimestre 2025. Pour les candidats qualifiés, des services supplémentaires seront disponibles, tels que des fournisseurs de services pro bono, alors qu'ils se préparent à l'ouverture de la fenêtre de candidature aux gTLD. Les candidatures à l'ASP peuvent être soumises jusqu'au 19 novembre 2025. Les membres du GAC recevront une mise à jour sur l'état de l'ASP et des candidatures lors de la séance plénière du GAC sur les nouveaux gTLD à l'ICANN82. Il y aura également une mise à jour sur les efforts de « sensibilisation ».

Le Programme d'évaluation des RSP les évalue sur les aspects techniques de l'exploitation d'un gTLD. Les RSP offrent des services critiques pour le compte d'un opérateur de registre, notamment le service DNS, le protocole d'accès aux données d'enregistrement des noms de domaine et les extensions de sécurité du DNS. Dans le cadre du Programme d'évaluation des RSP, ceux-ci ne doivent être évalués qu'une seule fois, peu importe le nombre de gTLD qu'ils ont l'intention de soutenir. La première liste des candidats retenus au programme de soutien aux candidats sera publiée en décembre 2025. Il y aura une autre occasion pour les RSP d'être évalués par le biais du programme lorsque la nouvelle fenêtre de candidature aux gTLD s'ouvrira.

Le lancement de ces programmes a été appuyé par des activités de communication, de préparation, de sensibilisation et de participation. Plus de 200 séances de participation et des séminaires en ligne ont été organisés dans divers pays du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Asie-Pacifique et d'Europe. En outre, la sensibilisation a été axée sur les encouragements des entreprises à fournir des services professionnels pro bono (tels que des conseils aux entreprises, des services financiers, la rédaction de candidatures et une aide technique) aux candidats soutenus.

Des documents de communication ont été créés pour appuyer ces activités de sensibilisation, en combinaison avec une campagne ciblée de relations publiques visant à faire connaître ces programmes.

Le prochain jalon dans l'ouverture de la fenêtre de candidature aux nouveaux gTLD est l'achèvement du Guide de candidature (AGB). Une quatrième [procédure de commentaires publics](#) a été ouverte le 14 février 2025 afin de permettre à la communauté de contribuer à divers sujets de l'AGB avant la publication du projet complet de l'AGB pour commentaires publics le 31 mai 2025.

Le Guide de candidature contient les recommandations de politiques élaborées par la communauté avec des règles spécifiques du programme et les exigences qu'un candidat devra satisfaire. Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait adopter la version finale de l'AGB d'ici décembre 2025. Les membres du GAC participent activement à l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) responsable de la révision et de la rédaction de l'AGB avec l'organisation ICANN (voir la section ci-dessous sur l'IRT), et le comité a constamment apporté sa contribution aux procédures de commentaires publics liées à l'AGB.

Un autre jalon critique est le développement du nouveau contrat de registre de base (RA) des gTLD. Le RA est le contrat contraignant entre le candidat à un gTLD approuvé et l'ICANN qui définit les droits, les devoirs, les responsabilités et les obligations de l'opérateur de registre pour un gTLD spécifique, et ses variantes dans certains cas. L'équipe de l'organisation ICANN chargé des nouveaux gTLD travaille à la fois avec l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) et le groupe des représentants des opérateurs de registre (RySG) pour examiner et finaliser le contrat de registre pour sa publication pour commentaires publics. La version finale du RA fera partie de l'AGB définitif qui sera adopté par le Conseil d'administration de l'ICANN.

Contexte

Le 16 mars 2023, le Conseil [a résolu](#) de demander à l'organisation ICANN de commencer la mise en œuvre de toutes les conclusions du rapport final détaillées dans la section A de la « [Fiche de suivi du PDP sur les procédures ultérieures](#) » (fiche de suivi de mars) et de mettre à disposition les ressources nécessaires à l'ouverture réussie et opportune de la prochaine série de nouveaux gTLD. Le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé quatre-vingt-dix-huit (98) recommandations contenues dans le rapport final sur le processus d'élaboration de politiques relatif aux procédures pour des séries ultérieures des nouveaux gTLD et a marqué les trente-huit (38) recommandations restantes comme étant « en attente ».

Le Conseil d'administration a également demandé à l'organisation ICANN de fournir un plan de mise en œuvre complet au Conseil d'administration au plus tard le 1er août 2023, contenant un plan de travail, des informations pertinentes pour le flux de développement de l'infrastructure, des échéanciers et les besoins en ressources prévus pour annoncer l'ouverture de la prochaine série de nouveaux gTLD. L'organisation ICANN a publié un [plan de mise en œuvre](#) pour ouvrir la prochaine série de candidatures aux nouveaux gTLD, et dans sa [résolution](#) approuvée le 27 juillet 2023, le Conseil d'administration a accusé réception du plan et a demandé à l'organisation ICANN de lui fournir régulièrement des informations sur ses progrès dans la mise en œuvre du programme, ainsi que de continuer à transmettre au comité de finances du Conseil d'administration les informations relatives aux demandes périodiques de financement de la mise

en œuvre, à mesure que celle-ci progresse et franchit les étapes identifiées. Une [mise à jour de l'état](#) de la prochaine série du programme des nouveaux gTLD a été publiée par l'organisation ICANN le 24 février 2025.

Le Conseil a engagé des discussions avec le conseil de la GNSO sur les points marqués « en attente », et à la suite de cette interaction, le conseil de la GNSO a transmis au Conseil d'administration les [recommandations « en attente » des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD - Déclaration de clarification du conseil de la GNSO](#) (Déclaration de clarification) du 5 septembre 2023, élaborée par la petite équipe SubPro du conseil de la GNSO pour répondre aux préoccupations du Conseil d'administration sur les résultats « en attente ». Le conseil de la GNSO a noté que la Déclaration de clarification devrait être lue comme complémentaire aux recommandations énoncées dans le rapport final et devrait être examinée conjointement avec les résultats aux fins de la mise en œuvre et de l'opération de la prochaine série des nouveaux gTLD.

En septembre 2023, le Conseil d'administration de l'ICANN a publié plusieurs documents d'intérêt pour le GAC concernant les nouveaux gTLD. Les sections pertinentes de ces documents sont résumées ci-dessous pour faciliter la consultation aux membres du GAC.

- Le 10 septembre 2023, le Conseil d'administration de l'ICANN a publié la [fiche de suivi de septembre 2023 :PDP pour les séries ultérieures](#), c'est-à-dire une fiche de suivi actualisée du Conseil d'administration sur les recommandations du groupe de travail du PDP SubPro marquées comme « en attente » dans la résolution du Conseil d'administration du 16 mars 2023.
- Le Conseil d'administration a également publié le 10 septembre 2023 la [fiche de suivi du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN77](#), décrivant les décisions du Conseil d'administration suite à la publication de l'avis du GAC de l'ICANN77.
- Le 21 septembre 2023, le Conseil d'administration a publié la [fiche de suivi du Conseil d'administration sur les questions d'importance pour le GAC de l'ICANN77](#), décrivant ses commentaires et décisions sur les questions d'importance pour le GAC de l'ICANN77 suite à l'interaction entre le Conseil et le GAC sur ce sujet.

Le Conseil d'administration a publié le 26 octobre 2023 la [fiche de suivi du Conseil d'administration d'octobre 2023 : procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#), décrivant les décisions du Conseil d'administration sur les recommandations en suspens du rapport final du groupe de travail du PDP SubPro.

Le 11 juin 2024, le Conseil d'administration de l'ICANN a publié la [fiche de suivi de juin 2024 : recommandations supplémentaires pour les procédures ultérieures](#). Cette fiche de suivi de juin 2024 : recommandations supplémentaires pour les procédures ultérieures (fiche de suivi des recommandations supplémentaires) a pour but de faciliter l'examen par le Conseil des [recommandations supplémentaires approuvées par le conseil de la GNSO](#).

Les membres du GAC souhaiteront peut-être examiner en détail la [fiche de suivi du Conseil d'administration sur les questions d'importance du communiqué du GAC d'Istanbul de l'ICANN81](#) (29 janvier 2025), en réponse au communiqué de Kigali de l'ICANN80, qui comprend des réponses aux questions d'importance du GAC, pour déterminer si le GAC devrait prendre une décision à

l'ICANN81, soit par le biais d'un dialogue avec le Conseil d'administration de l'ICANN lors de la réunion bilatérale du GAC/Conseil d'administration et/ou par le biais du communiqué du GAC.

1. Équipe de révision de la mise en œuvre (IRT)

L'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) des procédures pour des séries ultérieures a commencé ses travaux en mai 2023 et devrait rédiger le prochain Guide de candidature en vue de la prochaine série de nouveaux gTLD. Le GAC a nommé un représentant et un suppléant pour participer au processus, fournir des commentaires à l'IRT et faire rapport au comité élargi sur les domaines d'importance pour le GAC. **Les membres du GAC nommés à l'IRT sont : le Canada (représentant) et le Royaume-Uni (suppléant).** L'organisation ICANN a présenté un [plan de mise en œuvre](#) mis à jour en septembre 2024 pour la contribution de l'équipe de révision de la mise en œuvre, y compris 291 résultats (comprenant des recommandations, affirmations, affirmations avec modification et directives de mise en œuvre) contenus dans le [rapport final sur le processus d'élaboration de politiques relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) qui ont été adoptés, avec des clarifications approuvées par le conseil de la GNSO, ou reconnus par le Conseil d'administration de l'ICANN en [mars](#), [septembre](#) et [octobre](#) 2023. Cette version du Plan comprend également les quatre recommandations supplémentaires [adoptées](#) par le Conseil en juin 2024. Il est prévu que le Guide de candidature (AGB) soit publié au plus tard en décembre 2025.

Au moment de la rédaction du présent document, l'organisation ICANN a ouvert la quatrième et dernière d'une série de procédures de commentaires publics qui solliciteront les commentaires de la communauté de l'ICANN sur la rédaction proposée pour le Guide de candidature (AGB) pour la prochaine série du programme des nouveaux gTLD. Plus précisément, l'organisation ICANN recherche des commentaires de la communauté sur la compatibilité du langage proposé avec les résultats du rapport final sur le processus d'élaboration de politiques relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Il convient de noter que le langage proposé a été élaboré en collaboration avec l'[équipe de révision de la mise en œuvre des procédures pour des séries ultérieures](#).

Les membres du GAC ont constamment fourni des commentaires sur la rédaction préliminaire de l'AGB soumis aux commentaires publics, et examinent actuellement la quatrième procédure de commentaires publics pour élaborer une réponse.

Plus précisément, l'organisation ICANN a publié les sections préliminaires suivantes en guise de contribution :

- Séries de candidatures ultérieures (thème 3 : évaluation des candidatures en séries)
- Vérification des antécédents (thème 22 : protections des titulaires de nom de domaine)
- Révision de similarité des chaînes (thème 24 : évaluations de similarité des chaînes)
- Noms de domaine internationalisés (thème 25 : IDN)

- Procédures de règlement de litiges après délégation (thème 33 : procédures de règlement de litiges après délégation)
- Non-discrimination du bureau d'enregistrement/normalisation de l'opérateur de registre/bureau d'enregistrement (thème 37 : non-discrimination des bureaux d'enregistrement et normalisation de l'opérateur de registre/bureau d'enregistrement)
- Prise en charge par les bureaux d'enregistrement nouveaux gTLD (thème 38 : soutien du bureau d'enregistrement pour les nouveaux gTLD)
- Règles de génération d'étiquettes pour la zone racine (thème 25 : IDN)
- Génériques fermés (thème 23 : génériques fermés)

Après examen des réponses de cette quatrième partie de l'AGB, une nouvelle rédaction, sous les auspices de l'IRT, aura lieu avant une consultation finale sur l'ensemble du Guide du demandeur qui aura lieu plus tard en 2025.

De plus amples informations de l'IRT, ainsi que les enregistrements des réunions et d'autres documents sont disponibles [ici](#).

2. Programme de soutien aux candidats (ASP)

Lancé le 19 novembre 2024, l'ASP a, à compter du 18 février 2025:

- 16 **candidatures préliminaires** (candidatures qui ont été lancées mais qui n'ont pas encore soumis d'informations sur l'organisation) ;
- 13 candidatures **initiées** (candidatures qui ont soumis des renseignements sur l'organisation) ;
- 1 candidature **soumise** (candidatures qui ont soumis des renseignements sur la candidature pour évaluation) ; et
- 1 candidature **retirée** par le candidat.

Les statistiques se trouvent sur la page Web [statistiques du programme ASP](#) qui est mise à jour mensuellement.

Avant le lancement, l'équipe de l'ASP a soutenu le Conseil d'administration dans sa réponse à l'[avis du GAC de l'ICANN80](#) lié à l'ASP, et a tenu des discussions sur les conditions générales de l'ASP avec l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT), qui ont été [publiées](#) le 15 novembre 2024.

L'équipe ASP de l'organisation ICANN a créé [des documents de préparation des candidats](#), qui ont été traduits dans les six langues de l'ICANN, et publiés sur le site Web de la prochaine série. Les documents incluent :

- le [Guide de l'utilisateur du système de dépôt de demandes ASP](#),
- la [Liste de contrôle du candidat ASP](#) et
- le [Guide de démarrage rapide du candidat à l'ASP](#)

L'équipe ASP de l'organisation ICANN a terminé la sélection du Panel de révision du soutien au candidat (SARP) et a sélectionné un fournisseur ; cela a été [annoncé le 10 février 2025](#). Le processus d'approvisionnement a suivi le processus standard des appels à propositions (RFP) de l'ICANN, avec deux séries d'appels à propositions émises pour assurer un large éventail de fournisseurs et des prix compétitifs. Le fournisseur SARP a été sélectionné après des entretiens avec le fournisseur, un processus d'évaluation et la vérification des références. Le contrat avec le fournisseur a été conclu, et l'intégration et la formation devraient commencer au premier trimestre 2025.

3. Site Web de la prochaine série du programme des nouveaux gTLD

Le [site Web](#) du programme des nouveaux gTLD a été lancé à la suite de l'ICANN79, et il est censé être une source centrale d'informations pour la communauté de l'ICANN ainsi que pour les candidats actuels et futurs aux nouveaux gTLD. Le site Web comprend des informations sur le programme, des outils et des ressources pour les candidats, des mises à jour sur l'état du programme et des renseignements concernant une série spécifique (p. ex. la série de 2012 par rapport à la prochaine série). Les membres du GAC sont encouragés à se familiariser avec le site Web afin de s'assurer qu'ils sont à jour avec les documents et les renseignements relatifs au programme qui seront régulièrement affichés ici.

Principaux documents de référence :

- [Réponse du Conseil d'administration à la réponse du GAC sur la mise à jour du Conseil suite à la consultation des statuts constitutifs de la part du Conseil d'administration et du GAC sur l'avis du GAC de l'ICANN80](#) (29 janvier 2025)
- [Réponse du GAC à la proposition de mise à jour de la Recommandation 7 du Groupe de travail intercommunautaire sur le produit des enchères des nouveaux gTLD](#) (20 janvier 2025)
- [Réponse du GAC sur la voie à suivre proposée par le Conseil pour les enchères : mécanismes de dernier recours/résolution privée des ensembles conflictuels dans les nouveaux gTLD](#) (13 décembre 2024)
- [Suivi de l'avis du GAC de l'ICANN80 sur le rapport de sensibilisation et d'engagement](#) (11 décembre 2024)
- [Communiqué d'Istanbul de l'ICANN81](#) (18 novembre 2024)
- Suivi du Conseil d'administration sur les processus de consultation mandatés par les statuts constitutifs sur l'avis du GAC :
 - [Suivi](#) le 3 septembre 2024 de la consultation du Conseil d'administration et du GAC concernant le point 4.a.i de l'avis du GAC de l'ICANN77 (enchères) (3 octobre 2024)

- [Mise à jour](#) suite à la consultation du Conseil d'administration et du GAC sur l'avis du GAC de l'ICANN80 sur le Programme de soutien aux candidats aux nouveaux gTLD (ASP) (3 octobre 2024)
- [Décision du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN80](#) (29 juillet 2024)
- [Le Conseil d'administration de l'ICANN a proposé une voie à suivre pour les avis consensuels du GAC dans le communiqué du GAC de Kigali de l'ICANN80](#) (23 juillet 2024)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration sur les questions d'importance pour le GAC à l'ICANN78](#) (9 mai 2024)
- [Décision du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN79](#) (5 mai 2024)
- [Supports liés à la version préliminaire du Manuel de soutien aux candidats pour la prochaine série](#) (12 février 2024)
- [Décision du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN78](#) (21 janvier 2024)
- [Aperçu des analyses des coûts et des bénéfices d'une prochaine série du programme des nouveaux gTLD](#) (22 janvier 2024)
- [Rapport final du processus d'orientation de la GNSO \(GGP\) pour la recommandation d'orientation du soutien aux candidats](#) (8 décembre 2023)
- [Cadre de mise en œuvre des engagements du registre lié au contenu dans le cadre du programme des nouveaux gTLD : prochaine série](#) (5 décembre 2023)
- [ICANN78 - Communiqué du GAC de Hambourg](#) (30 octobre 2023)
- [Fiche de suivi d'octobre 2023 :procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#) (26 octobre 2023)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration de septembre 2023 :procédures pour des séries ultérieures](#) (10 septembre 2023)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN77](#) (10 septembre 2023)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration sur les questions d'importance pour le GAC à l'ICANN77](#) (21 septembre 2023)
- [Fiche de suivi : procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#) - 16 mars 2023
- [Communiqué du GAC de l'ICANN77](#) - 20 juin 2023
- [Évaluation de la conception opérationnelle relative aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) - 12 décembre 2022
- [Commentaire collectif consensuel du GAC](#) (1er juin 2021) sur les conclusions finales de la GNSO sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD à des fins d'examen par le Conseil d'administration de l'ICANN.
- [Rapport final du Groupe de travail chargé du PDP concernant des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) (1er février 2021)

Informations complémentaires

- Document de contexte de la politique du GAC sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD : <https://gac.icann.org/briefing-materials/public/gac-policy-background-new-gtlds-subsequent-rounds.pdf>

Gestion des documents

Titre	Séance d'information du GAC de l'ICANN82 - Nouveaux gTLD
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et public en général (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 26 février 2025